

***Stratégies pour éradiquer l'exclusion liée au logement :
Éléments de conflit et coopération au niveau local***

Séminaire de printemps 2008 de la FEANTSA

Exclusion liée au logement au niveau européen

Thèmes clés

Thématiques clés pour les discussions

Conclusions clés

Programme

Présentations du séminaire

**Parlement Européen
Déclaration écrite en vue de mettre un terme au sans-abrisme en Europe**

Exclusion liée au logement au niveau européen



Hannu Puttonen, président de la *FEANTSA, la Fédération Européenne des Associations Nationales Travaillant avec les Sans-Abri*, a parlé de la prise de conscience au niveau européen

de la nécessité de lutter contre l'exclusion liée au logement. Dans la mesure où la majorité des problèmes liés au sans-abrisme sont abordés au niveau local, il est important de permettre aux collectivités locales de développer un forum européen où elles peuvent régulièrement échanger des informations sur des pratiques et méthodes efficaces pour réduire l'exclusion liée au logement. Le thème sous-jacent du séminaire était « stratégies pour éradiquer l'exclusion liée au logement : Éléments de conflits et coopération au niveau local ». De plus en plus d'efforts sont consentis à travers l'Europe non seulement pour gérer le phénomène de l'exclusion liée au logement, mais également pour réduire considérablement ou même essayer d'éradiquer ce phénomène sociétal via l'atteinte d'un consensus et d'objectifs nationaux, et grâce à la mobilisation du grand public et encore d'autres moyens. L'éradication de l'exclusion liée au logement est sans conteste une tâche ambitieuse avec des éléments potentiels de conflit et de coopération, en particulier au niveau local. La finalité de ce séminaire était par conséquent d'analyser certains de ces obstacles pour mettre un terme à l'exclusion liée au logement, ainsi que d'étudier des facteurs de succès. Cela nécessiterait bien plus qu'un séminaire d'une journée, mais de nombreuses thématiques clés ont été sélectionnées pour alimenter les discussions.



Le *Comité des Régions*, le seul organisme de l'UE représentant les autorités régionales et locales, a facilité les échanges entre les collectivités locales sur l'exclusion liée au logement au cours de ces dernières années en accueillant les séminaires de la FEANTSA. Le Secrétaire général du Comité, Gerhard Stahl, a salué les contacts plus réguliers entre la FEANTSA et le Comité, dans la mesure où les thématiques émergent de ces séminaires européens sont parfois repris dans les débats du Comité des Régions sur le développement urbain, le logement et la cohésion sociale, ce qui représente une partie importante des politiques européennes. Le développement de partenariats entre différents

niveaux et différents acteurs est essentiel pour trouver des solutions durables à l'exclusion liée au logement, et ce séminaire a été considéré comme une excellente opportunité pour créer un dialogue de ce type sur différentes approches destinées à éradiquer ce phénomène.



La *Commission européenne* a renforcé son soutien aux échanges transnationaux pour promouvoir l'inclusion sociale depuis le lancement de la stratégie européenne anti-pauvreté en 2000. Au nom du Commissaire Spidla, Jérôme Vignon (directeur de la protection sociale et de l'inclusion sociale) a souligné l'importance et la ponctualité de ce séminaire européen: tous les 27 Etats Membres préparent cette année des rapports stratégiques nationaux sur l'inclusion sociale; le Parlement européen a adopté une déclaration écrite en vue de mettre un terme au sans-abrisme de rue d'ici 2015 ; un nouvel agenda social sera adopté dans les prochains mois, et examinera les priorités sociales européennes sur lesquelles il faudra se concentrer au cours des prochaines années. La lutte contre l'exclusion liée au logement implique qu'il faut garantir l'accès à la dignité pour les personnes en marge de la société. La FEANTSA a attiré l'attention sur la nécessité de ne pas se limiter à l'exclusion liée au logement pour lutter contre ce phénomène, mais d'analyser les manquements des marchés du logement et des systèmes sociaux. Par ailleurs, l'Europe doit développer une meilleure compréhension du phénomène de l'exclusion liée au logement en commençant par l'élaboration d'une définition claire et la collecte de statistiques qui permettront aux décideurs politiques d'évaluer les progrès réalisables d'ici 2015. En 2009 et 2010, l'accès au logement et la lutte contre le sans-abrisme recevront davantage d'attention dans le cadre de la stratégie européenne sur l'inclusion sociale.

Thèmes clés

Les thèmes clés qui ont été abordés par les intervenants lors de cette réunion européenne sont liés à l'éradication de l'exclusion liée au logement, à savoir les **obstacles et les facteurs de succès** pour mettre un terme au sans-abrisme. Au nombre de ces thèmes figurent l'importance de la perception publique et de la mobilisation du public, la problématique de la prévention, la résistance à la coopération, les limites du rôle des collectivités locales, la lutte contre le sans-abrisme, les campagnes et l'élaboration d'un consensus, des approches fermes pour lutter contre l'exclusion liée au logement, et des objectifs gouvernementaux pour réduire le sans-abrisme. L'intégralité des présentations PowerPoint sont disponibles sur le [site Web de la FEANTSA](#). Voici maintenant un bref résumé de toutes les présentations.



Session introductive I: Mobilisation du public dans la lutte contre l'exclusion liée au logement.

Marie Gaffet, directrice de la FNARS Ile-de-France, a analysé l'impact de la mobilisation publique autour de la campagne d'une association militante composée de citoyens français, « Les Enfants de Don Quichotte » qui a attiré l'attention sur la situation difficile des personnes sans domicile. Ils ont distribué des tentes aux sans-abri à Paris qui se sont rassemblés le long du canal St-Martin (jusqu'à 400 personnes). La mission de la Fnars Ile-de-France était de résoudre la crise des tentes ; à cette fin, un accompagnement individualisé a été offert, mais le canal St Martin a attiré de plus en plus de personnes ayant des problèmes de logement, ce qui a rendu la tâche d'autant plus complexe.

Cette mobilisation était problématique, mais s'est avérée être un succès pour attirer l'attention des médias, du citoyen et du gouvernement sur le sans-abrisme. L'approche des « Enfants de Don Quichotte » était d'avoir des volontaires accompagnant chacun une personne sans domicile vivant à côté du canal, jouant le rôle de « militant » pour la personne. La mobilisation était basée sur des similitudes entre les citoyens et les sans-abri, et non sur les différences. La mobilisation a permis aux sans-abri d'exprimer leurs inquiétudes – une identité de groupe s'est articulée le long du canal St Martin qui a

offert aux personnes sans domicile la confiance et l'espace pour s'exprimer. L'association « Les Enfants de Don Quichotte » ne devait pas gérer de budget, n'avait aucun moyen financier à sa disposition, et a dès lors été en mesure de se concentrer pleinement sur la campagne (ils ne devaient pas trouver de solutions pour les sans-abri le long du canal). Le seul point faible de la campagne était de se concentrer sur le logement et non sur l'aide sociale qui est tellement essentielle pour les personnes sans domicile.

Table ronde I: Obstacles aux politiques efficaces pour éradiquer l'exclusion liée au logement, présidée par Jan Jařab, cabinet du Commissaire européen Spidla.



Hal Pawson de la Heriot Watt University à Edinburgh a parlé de **la problématique de la prévention** pour les collectivités locales, en se concentrant sur l'Angleterre et l'Écosse, et en commençant par le contexte juridique britannique et les tendances récentes au niveau des statistiques de l'exclusion liée au logement. Au cours de ces dernières années, les collectivités locales ont de plus en plus investi dans les stratégies de prévention du sans-abrisme (à la demande du gouvernement central). Une approche proactive a été promue par le gouvernement central qui a contribué à mettre en cause les méthodes traditionnelles de travail et qui a encouragé des approches plus novatrices. Hal a décrit certaines de ces méthodes de prévention : conseil en logement, facilitation de l'accès à des locations privées, médiation familiale, programmes sanctuaires, accompagnement pour la durabilité des locations, logement provisoire accompagné, et l'éducation au niveau du logement. Enfin, il a analysé l'impact de la prévention sur les statistiques de l'exclusion liée au logement, malgré les preuves statistiques limitées démontrant l'efficacité des stratégies individuelles de prévention. Bien que ces stratégies de prévention soulignent les efforts proactifs pour lutter contre les problèmes de logement, cette pratique tend à se diriger vers une interprétation plus restrictive des circonstances dans lesquelles une évaluation formelle de l'exclusion liée au logement sera entreprise. Certaines personnes risquant de devenir sans domicile seront parfois exclues de l'évaluation formelle via des options préventives d'accompagnement.



Julia Wygnańska, chercheuse indépendante polonaise, a analysé **la résistance à la mise en réseau et à la coopération** au niveau de la lutte contre l'exclusion liée au logement. La coopération concerne des réunions régulières, des déclarations communes, et la continuité des soins. Julia a analysé le cas de la Pologne, où la coopération doit être renforcée. L'exclusion liée au logement est combattue par différentes organisations avec aucune coordination. A l'exception de la région de la Poméranie qui possède une plateforme bien développée de tous les acteurs clés, les réseaux d'organisations travaillant avec les sans-abri en Pologne (principalement des organisations à caractère religieux) tendent à mettre en place leur propre système d'accompagnement sans coopérer avec les autorités publiques ou d'autres secteurs. Cette situation peut s'expliquer par : 1) les facteurs personnels concernant le personnel des ONG et les officiels ; 2) mauvaise compréhension de l'indépendance des ONG ; 3) les officiels locaux tendent à considérer les ONG comme des organisations motivées par les missions et non comme des prestataires professionnels de services ; 4) la concentration sur des objectifs à court terme ; 5) l'absence de mécanismes de financement destinés à faciliter la coopération.



Tom Rønning de la municipalité d'Odense, a décrit le contexte au Danemark concernant les **le manque de clarté pour la responsabilité locale: la thématique de la connexion locale**. Au Danemark, les municipalités sont entièrement responsables du financement du secteur social, et sont responsables des centres d'hébergement et des refuges. Les centres d'hébergement sont financés par les municipalités. La municipalité où est situé le centre d'hébergement doit prendre des mesures pour développer un plan d'action, garantir la relocation des personnes, même si la personne n'est pas liée à la municipalité. La municipalité où vivait la personne avant de devenir sans domicile est la municipalité payante. Ainsi, l'ancienne municipalité doit payer pour des séjours dans des centres d'hébergement et d'autres mesures prises par la municipalité en charge. Concernant les citoyens étrangers : les citoyens européens ont le droit de séjourner en tant que touriste dans une autre pays européen pendant une période de 3 mois, et

en tant que travailleur pendant une période de 6 mois, à la condition qu'ils puissent se prendre en charge et qu'ils ne représentent pas de charge pour le pays qui l'accueille. Les personnes qui ne résident pas légalement au Danemark ont le droit d'avoir recours à une aide d'urgence dans l'attente de leur rapatriement. La connexion locale n'est pas obligatoire dans certains pays (comme le Danemark) mais dans d'autres pays comme les Pays-Bas, une personne sans domicile doit pouvoir prouver l'appartenance à la ville, au risque d'être exclue de la municipalité. La connexion locale à Odense n'est apparemment pas un problème dans la mesure où il y a actuellement suffisamment de logements et de centres d'hébergement pour prendre en charge les personnes nécessitant un accompagnement d'urgence, même pour celles qui ne sont pas connectées à Odense.



Session introductive II: Lutte contre le sans-abrisme: les principaux défis. Giacomo Invernizzi, directeur de Nuovo Albergo Popolare à Bergame (membre de FIOpsd, Italie), a offert un panorama des éléments clés des stratégies pour éradiquer le sans-abrisme de rue et pour garantir que les personnes ont accès à leurs droits en tant que citoyens. En Italie, les services d'aide aux sans-abri ont comme principal objectif de contenir le phénomène de l'exclusion liée au logement (voir étude de 2000 sur l'exclusion liée au logement en Italie, qui a démontré que seuls 5% des services d'aide aux sans-abri étaient des services de réinsertion). Toutefois, la tendance est à présent vers la réinsertion, la réinstallation de l'individu, même si nombre d'acteurs adoptent encore une approche caritative. Une stratégie efficace basée sur les droits pour lutter contre l'exclusion liée au logement devrait avoir comme objectif la réinsertion totale de toutes les personnes sans domicile, et pas seulement des plus forts (en admettant que même les adultes peuvent être vulnérables), un processus d'autonomisation pour continuellement essayer d'améliorer la qualité des services d'aide aux sans abri, le développement de plans d'action locale, des services ciblés, dans la mesure où bon nombre de services ne sont pas capables d'aborder les problèmes multiples des personnes sans domicile et ne sont, par conséquent, pas toujours efficaces (avec le risque que les personnes ne reçoivent que des services partiels), la coopération entre ces

services ciblés et les services sociaux généraux, une restructuration des services d'aide aux sans-abri pour quitter le modèle caritatif et l'adoption d'un modèle de réinsertion.

Table ronde II: Facteurs de politiques efficaces pour éradiquer l'exclusion liée au logement, présidée par Robert Aldridge, directeur du SCSH.



Orla Barry de Focus Ireland a parlé des **campagnes et de l'élaboration de consensus** au nom de l'alliance "MakeRoom", un partenariat entre les quatre principales organisations irlandaises luttant contre l'exclusion liée au logement afin de garantir que l'engagement politique devienne une réalité en Irlande. Dans son nouvel accord de partenariat social, le gouvernement irlandais s'est engagé pour que d'ici 2010, plus personne ne vive dans des hébergements d'urgence plus longtemps que nécessaire. Quand elle parle d'éradiquer l'exclusion liée au logement, l'alliance MakeRoom entend que personnes ne devront plus dormir à la rue, que personne ne devra vivre dans un hébergement d'urgence plus longtemps que la durée d'urgence, et que personne ne deviendra sans domicile à cause du manque de services appropriés. Les six principaux domaines politiques de la campagne sont : 1) répondre aux besoins des personnes ; 2) des logements plus nombreux et de meilleure qualité ; 3) aide pour quitter le sans-abrisme ; 4) location pour les faibles revenus ; 5) standards adéquats pour la location ; 6) lutter contre la pauvreté et prévenir l'exclusion liée au logement. L'objectif de la campagne est d'élaborer un consensus et d'offrir l'opportunité aux hommes politiques, au secteur associatif, aux familles, aux personnes et aux communautés de prendre part au débat et de faire partie de la solution.



Jantine Kriens, conseillère municipale de la ville de Rotterdam, a présenté **l'approche ferme de Rotterdam pour lutter contre l'exclusion liée au logement**. Il y a environ 10 000 personnes sans domicile aux Pays-Bas. À Rotterdam, il y a environ 3000 sans-abri, souvent avec des problèmes psychiatriques ou des problèmes de dépendance. Afin de bénéficier des instituts de soins, les personnes sans domicile doivent

pouvoir prouver qu'elles sont connectées à la ville de Rotterdam (résidence, emploi, aide sociale). Les sans-abri à Rotterdam se voient maintenant proposés un plan de soins, spécialement conçus pour eux, pour lequel les professionnels déterminent en grande partie les soins qui devraient être proposés. Ainsi, les personnes sans domicile ont davantage de chances de saisir des opportunités. Au départ, les ONG étaient sceptiques envers cette approche – alors que certains remettent toujours en question cette approche, d'autres ont commencé à en percevoir les avantages. Afin de mettre en œuvre cette approche, la ville travaille sur différents fronts pour gérer ou résoudre les problèmes de logement, de dette, ainsi que les problèmes sociaux, psychologiques ou médicaux.



Juha Kaakinen, directeur de recherche du Sosiaalikehitys Oy en Finlande, a analysé les **objectifs récemment adoptés en vue de mettre un terme au sans-abrisme en Finlande**. Il a brièvement décrit les tendances actuelles de l'exclusion liée au logement en Finlande, ainsi que le plan d'action sociale récemment adopté par le gouvernement en vue de diminuer de moitié l'exclusion liée au logement à long terme d'ici 2011 dans 10 métropoles (et éliminer complètement le sans-abrisme à long terme d'ici 2015). Les coûts estimés pour y arriver sont de 335 millions d'euros d'investissements et de 79 millions d'euros pour le personnel et les services. Durant le printemps 2008, les 10 métropoles ont développé leurs propres plans d'action qui étaient la base des accords conclus entre l'État (représenté par le ministère de l'environnement) et chaque ville. Ces accords déterminent les responsabilités mutuelles incluant tous les projets, les investissements et le financement pour la période entière du programme. Le financement est divisé de 50/50 entre l'État et les villes. Pour la première fois, il existe un large consensus politique tant au niveau national qu'au niveau local selon lequel le sans-abrisme doit être combattu par tous en Finlande.

Thématiques clés soulevées au cours des discussions

La mobilisation publique dans la lutte contre l'exclusion liée au logement.

L'objectif de cette présentation était de parler de la campagne lancée par les « Enfants de Don Quichotte » lors de l'hiver 2006 afin de sensibiliser l'opinion publique sur le nombre croissant de personnes sans domicile en France. La campagne a eu un impact important sur le grand public ainsi que d'autres conséquences, tant au niveau local qu'au niveau national. L'éradication de l'exclusion liée au logement doit être un effort collectif. La discussion a soulevé des questions sur le renforcement du lien entre les sans abri et les représentants du gouvernement dans le cadre de la campagne, la perception négative des centres d'hébergement parmi les sans-abri, la place des immigrants en situation irrégulière dans la campagne, et la dynamique de groupe parmi les sans-abri et les citoyens durant et après la campagne.

La campagne de l'hiver 2006 à Paris a tissé des liens directs entre les sans-abris et des politiciens importants/des ministres. L'opinion des personnes sans domicile a ainsi été entendue au niveau le plus élevé. Maintenant que la campagne n'est plus au centre de l'attention, les personnes sans domicile ont toujours accès aux hauts fonctionnaires et peuvent prendre part aux consultations. Le groupe de sans-abri qui a vécu le long du Canal St Martin durant la campagne est maintenant dispersé aux quatre coins de Paris, et les médias tentent de suivre leur processus de réinstallation. La campagne aurait pu mener à un groupement de personnes sans domicile ou à une organisation d'usagers, mais ce ne fut pas le cas.

Les solutions proposées aux personnes vivant le long du canal St Martin n'étaient pas des solutions particulièrement novatrices, mais elles avaient l'avantage d'être taillées sur mesure. Les personnes ont été consultées individuellement sur leurs préférences, et la plupart préférerait séjourner dans des tentes le long du canal, plutôt que de se rendre dans un centre d'hébergement. Ainsi, il y avait davantage de dialogue avec les personnes afin de comprendre leurs préférences, avec la médiation de volontaires des Enfants de Don Quichotte. Des solutions à long terme ont été offertes dans la plupart des cas.

Cette campagne concernait le sans-abrisme de rue, mais certains immigrants en situation

irrégulière ont également rejoint les personnes sans domicile le long du canal. La FNARS Ile-de-France a par conséquent également offert des solutions temporaires pour les immigrants en situation irrégulière.

L'importance de la campagne pour créer un esprit de communauté entre les personnes sans domicile a été reconnue, en particulier dans la ville de Lille en France (dans la mesure où la crise des tentes à Paris a débordé sur d'autres villes à travers la France et même à travers l'Europe). Une organisation a été créée dans le cadre de la campagne, composée de personnes qui ont vécu dans les tentes le long du canal ("Les Enfants du Canal"). Cette organisation vise à accompagner les personnes sans domicile, et le secteur travaillant avec les personnes sans domicile (à savoir la FNARS Ile-de-France) a travaillé avec elles pour garantir qu'elles ont reçu non seulement un logement mais également une aide psychologique.

Obstacles pour des stratégies efficaces en vue de mettre un terme à l'exclusion liée au logement.

Cette session s'est concentrée sur certains obstacles, à savoir: le défi de la prévention pour les collectivités locales, la résistance à la mise en réseau et à la coopération, le manque de clarté pour les limites de la responsabilité locale. Les thématiques soulevées durant les discussions étaient le déni de l'existence de l'exclusion liée au logement dans de nombreux pays européens, la différence entre les personnes intentionnellement et involontairement sans domicile, l'évaluation des stratégies et de prévention, et la coopération entre les ONG et le gouvernement local.

L'existence de la pauvreté et de l'exclusion liée au logement dans certains pays est parfois déniée par des gouvernements européens. En Pologne, il y avait un déni de l'existence de la pauvreté avant 1989, même si les collectivités locales admettent aujourd'hui que la pauvreté et l'exclusion liée au logement existent, et commandent des recherches sur le sujet. In some countries however, the denial of poverty does still exist. Poverty is often seen as a sign of individual failure only and not in structural terms.

L'idée de devenir sans-abri intentionnellement au Royaume-Uni a été influencée par la loi britannique sur les enfants de 1990 – cette loi stipulait que les enfants devraient recevoir un soutien inconditionnel des collectivités locales, même s'ils commettent certaines erreurs ou

réalisent délibérément des actions qu'ils regrettent. Cinq à dix pour cent des personnes sans domicile sont considérées comme intentionnellement sans-abri au Royaume-Uni. Les décideurs politiques ont tendance à maintenir cette approche. Cependant, en Écosse, cette approche sera abandonnée d'ici 2012. Dans certains pays, les sans-abri sont toujours considérés comme coupables de leur situation. Les stratégies visant à améliorer la perception des personnes sans domicile en Europe sont toujours nécessaires – cela sera peut-être développé durant l'Année européenne 2010 pour combattre la pauvreté et l'exclusion sociale

La vue d'ensemble des stratégies locales au Royaume-Uni était considérée comme un programme impressionnant. L'évaluation de l'efficacité de ces stratégies a été discutée. Les chiffres sur l'impact de ces stratégies de prévention au cours du temps ne prennent pas d'autres facteurs externes en considération, mais interprètent uniquement les changements au niveau des tendances locales sur l'exclusion liée au logement comme un impact des mesures de prévention. Toutefois, il y a des évaluations individuelles des personnes, à la suite de leur processus de réinsertion, ce qui est différent de simplement considérer les chiffres globaux. Or, cela ne suffit pas, dans la mesure où il n'est pas possible de savoir si les personnes qui bénéficient d'un accompagnement préventif seraient devenues sans domicile sans cette intervention précoce.

En plus de la coopération entre les ONG, des questions ont été soulevées sur la coopération entre les ONG et les gouvernements locaux, et entre différents services (étant donné que le sans-abrisme est lié au logement, à la santé et à l'emploi). A Varsovie, les ONG prestent une large gamme de services (des programmes d'emploi accompagné sont disponibles mais ne proposent pas d'hébergement; les toxicomanes sont accompagnés mais il n'existe pas d'approche harmonisée). Le financement des programmes de lutte contre l'exclusion liée au logement n'est pas structurel et, par conséquent, il n'y a pas de coordination de ces différents services. Au Royaume-Uni, le cadre pour la prévention de l'exclusion liée au logement par les ONG est fourni par les stratégies des collectivités locales pour lutter contre le sans-abrisme. Ces stratégies concernent notamment la coordination des services et des différents acteurs (les collectivités locales, les ONG, etc.). L'implication des ONG dans la stratégie ne concerne pas seulement la mise en œuvre

mais également la préparation et la révision des stratégies. Au Danemark, il y a également des problèmes de concurrence pour le financement, et la coopération entre les ONG et les collectivités locales se retrouve d'autant plus complexe. Le cœur du financement vient de l'État, et des réformes récentes ont donné aux collectivités locales davantage de responsabilités pour coordonner les stratégies de lutte contre l'exclusion liée au logement.

Lutte contre le sans-abrisme de rue: les principaux défis. L'éradication du sans-abrisme de rue nécessite bien plus que de donner un lit aux personnes sans-abri, mais également une raison de sortir de leur lit pour quitter leur situation de personne sans domicile. Par conséquent, cela nécessite non seulement des centres d'hébergement d'urgence mais également un accompagnement adéquat destiné à garantir que les personnes ne doivent pas dormir à la rue. Les principales questions soulevées durant cette discussion étaient liées à l'existence d'un droit au logement en Italie, la proportion des services destinés à réinsérer les personnes sans domicile, et le rôle de l'économie sociale pour sortir de l'exclusion liée au logement.

L'Italie a ratifié l'article 31 (droit au logement) de la Charte sociale européenne révisée. Or, le droit au logement est difficile à appliquer dans le contexte italien étant donné que de nombreuses collectivités locales ont vendu leur parc de logements. FIOpsd mène des campagnes de pression pour augmenter le parc de logements pour les personnes sans domicile, du moins pour une période initiale.

Une enquête réalisée en 2000 en Italie a démontré que parmi les services interrogés, seuls 5% avaient comme objectif la réinsertion des personnes sans domicile, alors que la plupart des autres services ne fournissaient que des solutions d'urgence ou des solutions temporaires. Ce chiffre de 5% remonte à l'année 2000. Des changements ont été opérés et ce chiffre atteint peut-être aujourd'hui les 10% - toutefois, la plupart des services ressemblent à des services associatifs destinés aux personnes sans domicile.

Le rôle de l'économie sociale (emploi accompagné, coopératives sociales) est devenu un concept fort en Pologne, notamment par rapport à l'exclusion, liée au

logement (à savoir via les projets européens EQUAL). Le rôle de l'économie sociale en Italie est extrêmement important. À Bergame, les services d'aide aux sans-abri travaillent avec les coopératives dans ce domaine, afin de permettre aux sans-abri de sortir de l'exclusion liée au logement. Toutefois, le nombre de personnes que les coopératives peuvent prendre en charge est très faible. Il est par conséquent essentiel pour la réintégration dans le marché du travail d'établir également des liens étroits avec le secteur à but lucratif. L'économie sociale ne peut, à elle seule, fournir suffisamment de places.

Facteurs de stratégies efficaces pour éradiquer l'exclusion liée au logement.

Cette session a examiné les campagnes et l'élaboration de consensus, les approches fermes pour lutter contre le sans-abrisme, et les objectifs pour réduire l'exclusion liée au logement. Les questions soulevées lors des discussions incluaient la coopération avec tous les secteurs clés, le taux de succès de l'approche de Rotterdam, l'élimination progressive du système des refuges en Finlande, l'approche en chaîne pour lutter contre l'exclusion liée au logement, et le rôle de la police dans les stratégies de lutte contre le sans-abrisme.

La coopération entre les secteurs à différents niveaux est essentielle pour toute stratégie visant à mettre un terme à l'exclusion liée au logement. À Dublin, il existe un bon exemple de partenariat entre les ONG, les collectivités locales et les services de santé. L'idée est d'utiliser le système centralisé de gestion des cas de sans-abrisme, et de faire appel à des partenaires importants selon les besoins individuels. En Finlande, tous les acteurs qui peuvent contribuer à l'éradication de l'exclusion liée au logement sont impliqués dans le plan du gouvernement national, même s'il y a des différences selon les différentes villes. Aux Pays-Bas, il existe en effet différentes sortes de coopération et de partage d'informations au sein des villes pour garantir l'existence d'une chaîne continue parmi les différents acteurs.

L'approche de Rotterdam coûte environ 45 millions d'euros par an (20 millions d'euros du gouvernement et 25 millions d'euros de la ville). Chaque cas est enregistré dans un système centralisé disponible pour toutes les villes afin d'organiser, coordonner et impliquer tous les services clés. Toutefois, cette approche ne peut être à 100% efficace pour tous les individus. Le système se fonde sur un

système en échelle, de manière à ce que si quelqu'un n'arrive pas à réaliser des progrès dans un domaine, cette personne peut toujours progresser dans d'autres domaines et ne pas retomber complètement dans l'exclusion liée au logement. Il a été mentionné que l'approche pourrait augmenter la forme cachée de l'exclusion liée au logement à cause de la pression placée sur les personnes sans domicile pour qu'elles participent dans des programmes, de manière à ce que les statistiques démontrent une baisse de la population sans domicile alors que la réalité est tout autre.

Les centres d'hébergement d'urgence sont progressivement éliminés en Finlande, afin que le logement accompagné devienne le principal service basé sur le logement pour les personnes sans domicile (avec un accompagnement approprié au niveau de la santé et de l'emploi). Les centres d'hébergement actuels deviennent des centres d'évaluation où la situation de chaque individu peut être évaluée.

L'approche en chaîne/progressive pour la réinstallation est présente dans de nombreux pays avec différents types de services disponibles pour les personnes sans domicile. En Irlande, il existe des services qui ciblent des groupes spécifiques en plus des services sociaux généraux. En Finlande, il n'y a pas tant de niveaux différents de soins pour sortir progressivement les personnes sans domicile de l'exclusion liée au logement. Aux Pays-Bas, il y a l'échelle mentionnée plus haut qui offre différents types d'accompagnement. L'approche progressive a été perçue positivement en regard de nombreux aspects, mais également assez difficile pour les personnes sans domicile car elle implique que ces personnes devront s'adapter à chaque étape, ce qui pourrait provoquer des obstacles à leur réinsertion. En Finlande, l'approche progressive a été utilisée pendant longtemps, mais les choses changent et c'est plutôt une approche de réinsertion par le logement qui est à présent préconisée. Aux Pays-Bas, en particulier à Amsterdam, l'approche de réinsertion par le logement est de plus en plus populaire.

La ville de Rotterdam a mentionné la police en tant qu'acteur dans les stratégies de lutte contre l'exclusion liée au logement. La police possède des informations et des données sur certaines personnes sans domicile étant donné que la police patrouille dans les rues chaque jour. Par conséquent, la coopération

avec la police est perçue comme importante à Rotterdam ainsi que dans d'autres pays de l'UE.

Conclusions clés

En général, nous n'avons pas suffisamment de données sur l'exclusion liée au logement aux niveaux local, régional, national et européen. Il sera impossible de lutter contre ce phénomène sans posséder suffisamment de données quantitatives et qualitatives. Des outils sont développés, comme l'ETHOS (la typologie européenne sur l'exclusion liée au logement) et l'étude de la Commission européenne sur la mesure de l'exclusion liée au logement au niveau européen, qui est un guide détaillé de méthodologies pour améliorer la collecte de données sur l'exclusion liée au logement.

Il existe toutefois encore de nombreux comportements contre les personnes sans domicile à travers l'Europe, ainsi qu'une certaine méfiance des personnes sans domicile envers différentes organisations et autorités. Par ailleurs, le secteur des ONG ne s'appuie pas toujours sur le secteur public, et les collectivités locales ne travaillent pas toujours en collaboration avec les ONG. Sans respect mutuel de l'expertise pouvant être offerte par différentes organisations, la coopération pour mettre un terme à l'exclusion liée au logement sera difficile.

Les présentations du séminaire ont démontré des exemples intéressants de pays qui ne se contentent plus de gérer ou contenir

l'exclusion liée au logement mais qui essaient de réduire considérablement le sans-abrisme (Finlande, Irlande, Pays-Bas), ce qui démontre que la volonté politique peut faire de l'éradication de l'exclusion liée au logement un objectif réaliste. Ces objectifs ambitieux nécessitent davantage d'investissement (temps, financement, expertise, recherche) à différents niveaux. Un élément essentiel de l'éradication de l'exclusion liée au logement est un réel engagement, la confiance et un partenariat entre tous les acteurs clés afin de réellement faire avancer les choses. Cet élément est encore absent dans de nombreux pays.

La FEANTSA continuera d'établir des partenariats au niveau de l'UE, ce qui favorisera l'élaboration de consensus nationaux. Les partenariats avec les institutions européennes ont été développés, à savoir avec la Commission européenne dans le cadre de la stratégie européenne sur l'inclusion sociale, et avec le Parlement européen après l'adoption de la Déclaration écrite en vue de mettre un terme au sans-abrisme.

Pour de plus amples informations, incluant les présentations du séminaire:

<http://feantsa.horus.be/code/EN/pg.asp?Page=981>

**STRATEGIES TO END HOMELESSNESS:
Elements of conflict and cooperation at local level**

Friday 6 June 2008

PROGRAMME

OPENING 9H30-9H45

Hannu Puttonen, President of FEANTSA

Gerhard Stahl, Secretary General of the Committee of the Regions

Jérôme Vignon, Director for Social Protection and Social Inclusion, European Commission

9H45 - 10H30

INTRODUCTORY SESSION

“PUBLIC MOBILISATION IN THE FIGHT AGAINST HOMELESSNESS”

Marie Gaffet, FNARS Ile-de-France, France
The impact of « Les Enfants de Don Quichote » in Paris

Discussion

11H00 - 12H30 ROUND TABLE 1

“OBSTACLES TO SUCCESSFUL POLICIES TO END HOMELESSNESS”

Chair: Jan Jařab, Cabinet of Commissioner Spidla

Hal Pawson – Herriot Watt University Edinburgh
The challenge of prevention

Julia Wygnańska – Researcher, Poland
Resistance to networking and cooperation

Tom Rønning - City of Odense
Unclear limits of local responsibility: the issue of local connection

Discussion

14H00 - 14H45

INTRODUCTORY SESSION

“TACKLING STREET HOMELESSNESS: THE MAIN CHALLENGES”

Giacomo Invernizzi,
Director of the “Nuovo Albergo Popolare” in Bergamo, Member of FIOpsd, Italy

Discussion

15H15 - 16H45 ROUND TABLE 2

“DRIVERS OF SUCCESSFUL POLICIES TO END HOMELESSNESS”

Chair: Robert Aldridge, Chief Executive of the Scottish Council for Single Homeless

Orla Barry – Focus Ireland
Campaigning and consensus building to end homelessness

Jantine Kriens – Alderman of the city of Rotterdam
Firm approaches to tackling homelessness

Juha Kaakinen - Research director of Sosiaalikehitys
Targets to end homelessness in Finland

Discussion

16H45- 17H00 CONCLUSIONS

Hannu Puttonen – President of FEANTSA

**European Parliament Written Declaration on ending street homelessness,
adopted on 22 April 2008 in Strasbourg**

► **Declaration of the European Parliament on ending street homelessness**

The European Parliament,

– having regard to Rule 116 of its Rules of Procedure,

A. whereas homelessness was identified as a priority by the Employment, Social Policy, Health and Consumer Affairs (EPSCO) Council in 2005, and is a priority under the 'active inclusion' strand of the EU social protection and inclusion strategy,

B. whereas access to adequate housing is a fundamental human right and access to shelter often the first step towards adequate and sustainable housing solutions for people experiencing extreme poverty and exclusion,

C. whereas every winter people freeze to death across the European Union as a result of a lack of emergency accommodation and outreach services catering for their needs,

D. whereas street homelessness is the most visible form of homelessness, and can only be addressed effectively as part of a wider holistic strategy,

E. whereas it has called twice for urgent action to tackle homelessness this year,

1. Calls on the Council to agree on an EU-wide commitment to end street homelessness by 2015;
2. Calls on the Commission to develop an EU framework definition of homelessness, gather comparable and reliable statistical data, and provide annual updates on action taken and progress made in Member States towards ending homelessness;
3. Urges Member States to devise winter emergency plans as part of a wider homelessness strategy;
4. Instructs its President to forward this declaration, together with the names of the signatories, to the Council, Commission and the governments and parliaments of the Member States.

List of signatories

Adamos Adamou, Vittorio Agnoletto, Vincenzo Aita, Gabriele Albertini, Alexander Alvaro, Jan Andersson, Georgs Andrejevs, Alfonso Andria, Laima Liucija Andrikiėnė, Roberta Angelilli, Kader Arif, Stavros Arnautakis, Elspeth Attwooll, Marie-Hélène Aubert, Margrete Auken, Liam Aylward, Peter Baco, Maria Badia i Cutchet, Mariela Velichkova Baeva, Alessandro Battilocchio, Katerina Batzeli, Edit Bauer, Jean Marie Beaupuy, Christopher Beazley, Zsolt László Becsey, Angelika Beer, Ivo Belet, Irena Belohorská, Jean-Luc Bennahmias, Giovanni Berlinguer, Thijs Berman, Slavi Binev, Šarūnas Birutis, Sebastian Valentin Bodu, Herbert Bösch, Jens-Peter Bonde, Guy Bono, Josep Borrell Fontelles, Victor Boștinaru, Costas Botopoulos, Bernadette Bourzai, John Bowis, Sharon Bowles, Emine Bozkurt, Mihael Brejč, Frieda Brepoels, Hiltrud Breyer, André Brie, Wolfgang Bulfon, Udo Bullmann, Nicodim Bulzesc, Colm Burke, Philip Bushill-Matthews, Niels Busk, Cristian Silviu Bușoi, Philippe Busquin, Jerzy Buzek, Mogens Camre, Luis Manuel Capoulas Santos, Marco Cappato, Marie-Arlette Carlotti, Carlos Carnero González, Paulo Casaca, Michael Cashman, Carlo Casini, Françoise Castex, Pilar del Castillo Vera, Giusto Catania, Jean-Marie Cavada, Jorgo Chatzimarkakis, Giulietto Chiesa, Zdzisław Kazimierz Chmielewski, Ole Christensen, Sylwester Chruszcz, Luigi Cocilovo, Carlos Coelho, Daniel Cohn-Bendit, Richard Corbett, Giovanna Corda, Titus Corlățean, Thierry Cornillet, Paolo Costa, Jean Louis Cottigny, Michael Cramer, Corina Crețu, Gabriela Crețu, Brian Crowley, Marek Aleksander Czarnecki, Daniel Dăianu, Joseph Daul, Dragoș Florin David, Antonio De Blasio, Bairbre de Brún, Arūnas Degutis, Véronique De Keyser, Panayiotis Demetriou, Gérard Deprez, Proinsias De Rossa, Marie-Hélène Descamps, Mia De Vits, Agustín Díaz de Mera García Consuegra, Jolanta Dičkutė, Giorgos Dimitrakopoulos, Vasile Dîncu, Valdis Dombrovskis, Beniamino Donnici, Brigitte Douay, Avril Doyle, Mojca Drčar Murko, Andrew Duff, Árpád Duka-Zólyomi, Constantin Dumitriu, Christian

Ehler, Lena Ek, Saïd El Khadraoui, Harald Ettl, Jill Evans, Jonathan Evans, Robert Evans, Göran Färm, Richard Falbr, Carlo Fatuzzo, Szabolcs Fazakas, Emanuel Jardim Fernandes, Francesco Ferrari, Anne Ferreira, Elisa Ferreira, Ilda Figueiredo, Petru Filip, Věra Flasarová, Héléne Flautre, Nicole Fontaine, Glyn Ford, Monica Frassoni, Sorin Frunzăverde, Urszula Gacek, Kinga Gál, Vicente Miguel Garcés Ramón, Jean-Paul Gauzès, Jas Gawronski, Eugenijus Gentvilas, Georgios Georgiou, Bronisław Geremek, Lidia Joanna Geringer de Oedenberg, Claire Gibault, Adam Gierek, Neena Gill, Robert Goebbels, Ana Maria Gomes, Donata Gottardi, Genowefa Grabowska, Friedrich-Wilhelm Graefe zu Baringdorf, Nathalie Griesbeck, Elly de Groen-Kouwenhoven, Lilli Gruber, Ignasi Guardans Cambó, Ambroise Guellec, Pedro Guerreiro, Umberto Guidoni, Catherine Guy-Quint, András Gyürk, Fiona Hall, David Hammerstein, Benoît Hamon, Małgorzata Handzlik, Gábor Harangozó, Marian Harkin, Rebecca Harms, Satu Hassi, Adeline Hazan, Anna Hedh, Gyula Hegyi, Jacky Hénin, Erna Hennicot-Schoepges, Jeanine Hennis-Plasschaert, Jim Higgins, Jens Holm, Krzysztof Hołowczyc, Mary Honeyball, Milan Horáček, Richard Howitt, Ian Hudgton, Stephen Hughes, Alain Hutchinson, Filiz Hakaeva Hyusmenova, Mikel Irujo Amezaga, Marie Anne Isler Béguin, Lily Jacobs, Anneli Jäätteenmäki, Stanisław Jałowiecki, Mieczysław Edmund Janowski, Livia Járóka, Anne E. Jensen, Pierre Jonckheer, Romana Jordan Cizelj, Madeleine Jouye de Grandmaison, Ona Juknevičienė, Jelko Kacin, Filip Kaczmarek, Gisela Kallenbach, Othmar Karas, Sylvia-Yvonne Kaufmann, Piia-Noora Kauppi, Metin Kazak, Tunne Kelam, Glenys Kinnock, Evgeni Kirilov, Wolf Klinz, Jaromír Kohlíček, Maria Eleni Koppa, Magda Kósáné Kovács, Miloš Koterec, Rodi Kratsa-Tsagaropoulou, Wolfgang Kreissl-Dörfler, Ģirts Valdis Kristovskis, Wiesław Stefan Kuc, Jan Jerzy Kułakowski, Sepp Kusstatscher, Zbigniew Krzysztof Kuźmiuk, André Laignel, Jean Lambert, Stavros Lambrinidis, Vytautas Landsbergis, Esther De Lange, Anne Laperrouze, Henrik Lax, Johannes Lebech, Roselyne Lefrançois, Bernard Lehideux, Jörg Leichtfried, Jo Leinen, Katalin Lévai, Janusz Lewandowski, Bogusław Liberadzki, Marcin Libicki, Eva Lichtenberger, Marie-Noëlle Lienemann, Kartika Tamara Liotard, Alain Lipietz, Pia Elda Locatelli, Antonio López-Istúriz White, Andrea Losco, Caroline Lucas, Sarah Ludford, Astrid Lulling, Elizabeth Lynne, Marusya Ivanova Lyubcheva, Linda McAvan, Arlene McCarthy, Mary Lou McDonald, Mairead McGuinness, Jamila Madeira, Ramona Nicole Mănescu, Erika Mann, Thomas Mann, Mario Mantovani, Marian-Jean Marinescu, Helmuth Markov, David Martin, Jean-Claude Martinez, Jan Tadeusz Masiel, Jiří Maštálka, Véronique Mathieu, Marios Matsakis, Maria Matsouka, Manolis Mavrommatis, Erik Meijer, Íñigo Méndez de Vigo, Willy Meyer Pleite, Marianne Mikko, Miroslav Mikolášik, Francisco José Millán Mon, Gay Mitchell, Nikolay Mladenov, Viktória Mohácsi, Cristobal Montoro Romero, Claude Moraes, Eluned Morgan, Luisa Morgantini, Philippe Morillon, Elisabeth Morin, Jan Mulder, Roberto Musacchio, Joseph Muscat, Robert Navarro, Bill Newton Dunn, Annemie Neyts-Uyttebroeck, Rareș-Lucian Niculescu, Lambert van Nistelrooij, Ljudmila Novak, Raimon Obiols i Germà, Vural Öger, Cem Özdemir, Péter Olajos, Jan Olbrycht, Seán Ó Neachtain, Gérard Onesta, Janusz Onyszkiewicz, Dumitru Oprea, Josu Ortuondo Larrea, Csaba Óry, Siiri Oviir, Justas Vincas Paleckis, Marie Panayotopoulos-Cassiotou, Pier Antonio Panzeri, Dimitrios Papadimoulis, Atanas Papanicolas, Georgios Papastamkos, Neil Parish, Ioan Mircea Pașcu, Vincent Peillon, Alojz Peterle, Maria Petre, Tobias Pflüger, Willi Piecyk, Rihards Pīks, Józef Pinior, Miroslaw Mianusz Piotrowski, Umberto Pirilli, Hubert Pirker, Paweł Bartłomiej Piskorski, Lapo Pistelli, Gianni Pittella, Zita Pleštinšská, Rovana Plumb, Zdzisław Zbigniew Podkański, Samuli Pohjamo, Lydie Polfer, Mihaela Popa, Bernd Posselt, Christa Prets, Pierre Pribetich, Vittorio Prodi, Jacek Protasiewicz, Bilyana Ilieva Raeva, Miloslav Ransdorf, Karin Resetarits, José Ribeiro e Castro, Frédérique Ries, Karin Riis-Jørgensen, Marco Rizzo, Bogusław Rogalski, Zuzana Roithová, Raül Romeva i Rueda, Wojciech Roszkowski, Libor Rouček, Martine Roure, Paul Rübig, Heide Rühle, Leopold Józef Rutowicz, Eoin Ryan, Tokia Saïfi, Aloyzas Sakalas, Daciana Octavia Sârbu, Toomas Savi, Luciana Sbarbati, Christel Schaldemose, Pierre Schapira, Karin Scheele, Agnes Schierhuber, Olle Schmidt, György Schöpflin, Jürgen Schröder, Elisabeth Schroedter, Willem Schuth, Esko Seppänen, Czesław Adam Siekierski, José Albino Silva Penada, Brian Simpson, Kathy Sinnott, Peter Skinner, Csaba Sógor, Søren Bo Søndergaard, María Sornosa Martínez, Jean Spautz, Bart Staes, Grażyna Staniszevska, Margarita Starkevičiūtė, Peter Šťastný, Dirk Sterckx, Struan Stevenson, Catherine Stihler, Daniel Stroj, Margie Sudre, László Surján, Gianluca Susta, Eva-Britt Svensson, Hannes Swoboda, József Szájer, Andrzej Jan Szejna, Konrad Szymański, Csaba Sándor Tabajdi, Britta Thomsen, Marianne Thyssen, Silvia-Adriana Țicău, Gary Titley, Patrizia Toia, László Tőkés, Ewa Tomaszewska, Witold Tomczak, Jacques Toubon, Catherine Trautmann, Kyriacos Triantaphyllides, Helga Trüpel, Claude Turmes, Evangelia Tzampazi, Feleknas Uca, Vladimir Urutchev, Nikolaos Vakalis, Anne Van Lancker, Daniel Varela Suanzes-Carpegna, Ioannis Varvitsiotis, Ari Vatanen, Yannick Vaugrenard, Armando Veneto, Donato Tommaso Veraldi, Bernadette Vergnaud, Cornelis Visser, Oldřich Vlasák, Johannes Voggelhuber, Sahra Wagenknecht, Henri Weber, Renate Weber, Anders Wijkman, Glenis Willmott, Bernard Wojciechowski, Janusz Wojciechowski, Francis Wurtz, Anna Záborská, Zbigniew Zaleski, Mauro Zani, Andrzej Tomasz Zapalowski, Stefano Zappalà, Tatjana Ždanoka, Dushana Zdravkova, Gabriele Zimmer, Marian Złotea, Tadeusz Zwiefka



La FEANTSA est soutenue par le programme communautaire européen pour l'emploi et la solidarité sociale (2007-2013).

Ce programme a été créé pour soutenir financièrement la mise en œuvre des objectifs de l'Union européenne dans le domaine de l'emploi et des affaires sociales, fixés dans l'Agenda social, et contribue par conséquent à l'atteinte des objectifs de la Stratégie de Lisbonne dans ces domaines.

Ce programme de sept ans vise tous les acteurs qui peuvent contribuer au développement de législations et politiques sociales appropriés et efficaces au niveau de l'emploi, à travers l'UE27, l'AELE et les pays candidats à l'adhésion.

A cet effet, PROGRESS se veut:

- Fournir une analyse et des conseils politiques sur l'emploi, la solidarité sociale et l'égalité des sexes;
- Contrôler la mise en oeuvre de la législation et des politiques européennes au niveau de l'emploi, de la solidarité sociale et de l'égalité des sexes;
- Promouvoir le transfert de politiques, de l'apprentissage et du soutien parmi les Etats Membres sur les objectifs européens; et
- Relayer les opinions des acteurs et de la société en générale.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter:

http://ec.europa.eu/employment_social/progress/index_fr.html

Les opinions exprimées dans le présent document sont celles des auteurs et la Commission décline toute responsabilité de l'utilisation faite des informations contenues dans le présent document.